

Jean-Baptiste André Godin à Jules Ponsin, 2 janvier 1885

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 1 p. (333v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Ponsin, 2 janvier 1885, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (24)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51672>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [2 janvier 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Ponsin, Jules](#)

Lieu de destination Tergnier (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin ne souhaite pas faire partie d'une liste électorale pour les élections sénatoriales vouée à l'échec. Il suggère à Ponsin de constituer une liste d'hommes jeunes dont l'esprit ne serait pas vicié par l'atmosphère parlementaire.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Élections](#)

Événements cités [Élections sénatoriales \(25 janvier 1885, France\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Grise à l'Américain 1917

66
66
66

Cher Monsieur Poincaré.

Les élections législatives
qui vont avoir lieu ne
peuvent aboutir qu'à un plus
fâcheux résultat, surtout
avec la discipline anti-démoc-
ratique que la loi électorale
impose.

La France marche à de
calamités inévitables sous
la mauvaise direction que
les mandataires du pays
lui donnent. Je ne veux

pas avouer qu'en étant un
des acteurs importants de
ce drame, j'aurais mieux
préféré en silence pour
l'avenir la formule et la
plan des réformes nécessaires
à notre pays.

Pourquoi ne songe-t-on
pas à constituer une liste
d'hommes jeunes et nouveaux
dans l'esprit où serait parvient
par l'atmosphère parlementaire
de nos Chambres ? Ce serait au
moins un moyen de faire sortir
le suffrage de son obésité
passive.

Votre bien dévoué
Poincaré